

Direction des Relations Internationales  
N/Réf. : MT/2019/10-11  
Dossier suivi par : Muriel Thebaud  
04 13 55 34 82

**Encadrement et harmonisation des frais de missions dans le cadre des projets Erasmus+ obtenus par Aix-Marseille Université**  
**Révision de l'annexe II portant sur le montant des allocations versées aux étudiants dans le cadre des projets KA103**

**Modification de la délibération 2019/11/26-15**

Pour la dernière année de la programmation 2014-2021 d'Erasmus+, le montant de la subvention accordée par l'agence Erasmus+ au titre du projet Mobilité de l'enseignement supérieur (KA 103) a fortement augmenté. Aussi, les montants de l'allocation mensuelle de la mobilité des étudiants sont à nouveau réévalués à la hausse de 50 € pour chacun des groupes et pour tout type de mobilité.

Ainsi, l'annexe II de la délibération n°2019/11/26-15 est modifiée comme suit :

**KA103 : Mobilité des étudiants et du Personnel de l'Enseignement supérieur entre pays du Programme**

**1. Mobilité des étudiants**

AMU versera aux étudiants une allocation mensuelle correspondant aux frais de séjour et de voyage (SMS et SMP)

<b>Groupe</b>	<b>Pays de destination</b>	<b>Mobilité d'études (SMS)</b>	<b>Mobilité de stage (SMP)</b>
<b>G1</b>	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	370 € / mois soit 12.33 € / jour	520 € / mois soit 17.33 € / jour
<b>G2</b>	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	320 € / mois soit 10.66 € / jour	470 € / mois soit 15.66 € / jour
<b>G3</b>	Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Serbie, Slovénie, Turquie	270 € / mois soit 9 € / jour	420 € / mois soit 14 € / jour

Ces nouveaux montants s'appliqueront pour toute mobilité entrant dans le cadre du contrat 2020-1-FR01-KA103-078394 dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020.